

Vous avez un projet de création,
de reprise, de développement
d'entreprise ?

Pensez aux prêts d'honneur
Initiative Pays de Morlaix !

Réseau *Initiative* PAYS DE MORLAIX

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

- Prêts à taux 0 %
sans garantie personnelle
- Tout secteur d'activité
y compris agricole
- Montant entre
4 500€ et 45 000€ *
- Remboursement sur 5 ans
avec différé possible
- Prêt bancaire professionnel
obligatoire

** Montant accordé en
fonction de l'analyse des besoins
faite par le comité d'agrément
(investissements, création d'emploi,
apport personnel) et de « l'effet de levier »*

Retrouvez-nous
sur les réseaux :



Le Parcours

Accueil par les conseillers de **la plateforme** ou son réseau d'accueil (chambres consulaires, collectivités...)

Montage du dossier de création par le réseau d'accueil

Passage en comité d'agrément composé de chefs d'entreprises, banquiers et experts-comptables

Accord

Transmission

des pièces justificatives (dont Kbis, accord de prêt bancaire)

Notification et déblocage du prêt

Suivi post-crédation :

accompagnement pendant la durée de remboursement du prêt

Possibilité d'être parrainé

par un chef d'entreprise du réseau

> **Ajournement**

> **Réorientation**

> **Refus**

Vos interlocuteurs

Antenne Morlaix Communauté

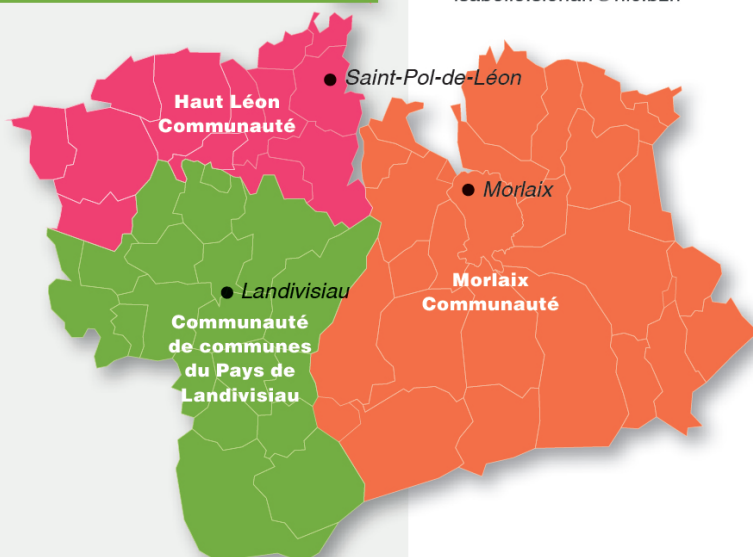
02 98 15 11 22 / 06 46 70 29 54
initiative-morlaix@agglo.morlaix.fr

Antenne Pays de Landivisiau

02 98 68 42 41
c.josse@pays-de-landivisiau.com

Antenne Haut Léon Communauté

02 98 29 09 09
isabelle.siohan@hlc.bzh



Ne pas jeter sur la voie publique - Conception : www.createm.fr - Landivisiau ou Cléder - 02 98 19 53 93

